



du mardi 24 juin 2014 de la part de Stéphane Le Foll

LA CROISSANCE REVIENT EN FRANCE ET EN ZONE EURO

LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU CICE ET L'INSCRIPTION DANS LA LOI DU PACTE DE RESPONSABILITE ET DE SOLIDARITE PERMETTRONT DE L'ACCELERER

D'après l'Insee, après un ralentissement transitoire au 1^{er} trimestre, la croissance va redémarrer en France dès le 2^{ème} trimestre, sur un rythme équivalent à celui de la zone euro.

L'Insee anticipe un redémarrage de l'investissement, les premiers effets du CICE se traduisant dès cette année par une hausse très marquée du taux de marge des entreprises, qui devrait s'amplifier l'an prochain avec le déploiement complet du CICE et la mise en œuvre du premier volet du mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité.

L'Insee prévoit par ailleurs une hausse du pouvoir d'achat des ménages en 2014, qui progresserait de +0,7%, après s'être stabilisé en 2013 et avoir reculé en 2012. Cette progression, appuyée par les mesures en faveur des ménages à revenus modestes, soutiendrait la consommation.

Enfin, comme le souligne l'Insee, si la reprise est à l'œuvre, son ampleur « dépendra [de] la réaction des entreprises vis-à-vis des nouvelles mesures de politique économique annoncées par le gouvernement ».

La perception du CICE par les entreprises, d'une part, et l'inscription dans la loi dès cet été des mesures du Pacte de responsabilité et de solidarité pour 2014-2015 d'autre part, permettront de rétablir les conditions de la confiance, en offrant aux acteurs économiques une meilleure visibilité sur l'environnement réglementaire et fiscal dans les années à venir.

Cette démarche contribuera à redonner la confiance nécessaire aux projets d'investissements et d'embauches. C'est ce contexte qui sous-tend la prévision de croissance de gouvernement de 1% en 2014.